

Bilan sur l'état sanitaire des érables en Wallonie après cinq années de suivi

Suite aux différents signalements de la [maladie de la suie de l'érable](#) en Wallonie, un suivi a été mené sur cinq sites par l'équipe de l'OWSF en collaboration avec les CO locaux pendant cinq ans de 2021 à 2025 (Figure 1 – Tableau 1). Ce suivi avait pour objectif d'évaluer l'évolution de cette maladie et d'estimer de manière plus globale l'état sanitaire des érables en Wallonie. Parmi ces sites, les sites de Soye, Mesnil-Saint-Blaise et Hargimont sont touchés par la suie de l'érable. Le site de Godarville, indemne de la maladie jusqu'ici, est intéressant pour évaluer la capacité de propagation de la maladie car un foyer sévère a été identifié à proximité de ce site (Seneffe à environ 1 km). Enfin, sur le site de Virton, la maladie de la suie n'est pas présente mais l'état sanitaire des érables se dégrade (arbres dépérissants, observations de perte de ramification, parfois de nombreuses craquelures sur tronc et présence de nécroses suintantes sur certains arbres).

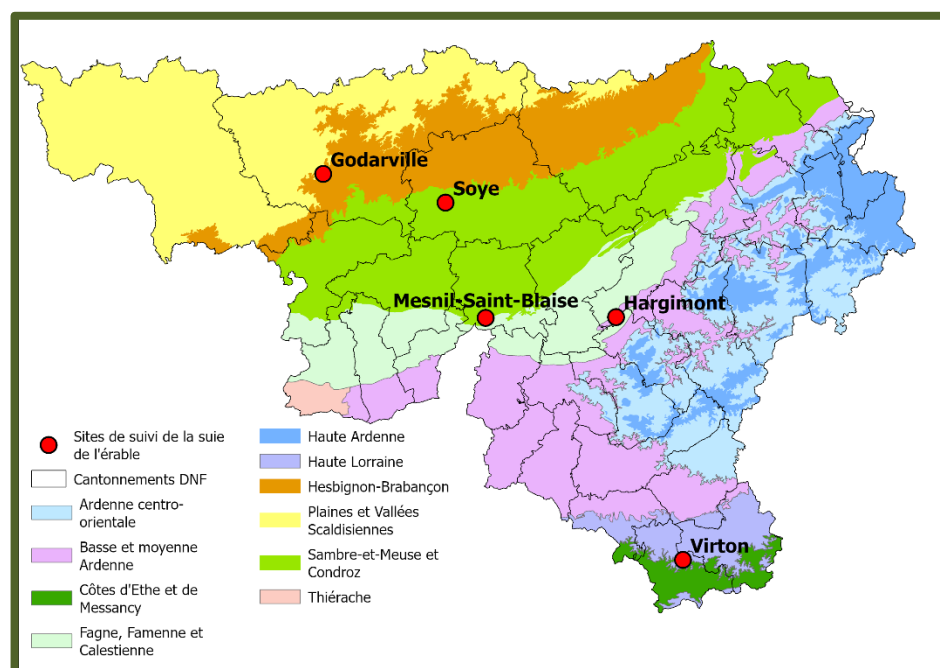


Figure 1. Sites de suivi de l'état sanitaire des érables en Wallonie



Tableau 1. Etat sanitaire des érables, présence de suie ou non, aptitude hydro-trophique de l'érable sycomore (ES) selon le Fichier Ecologique des Essences (FEE), type de peuplement et densité du peuplement pour chaque site suivi

	Soye	Mesnil-Saint-Blaise	Hargimont	Godarville	Virton
Etat sanitaire des arbres	Très dépérissant	Dépérissant	Dépérissant	Saine	Dépérissant
Présence de la suie	Oui	Oui	Oui	Non	Non
Aptitude hydro-trophique ES selon FEE	Optimum (tolérance sur une petite zone)	Tolérance	Tolérance élargie	Pas de données dans FEE	Optimum
Type de peuplement	Futaie irrégulière	Futaie irrégulière	Futaie pure	Futaie irrégulière	Futaie régulière
Densité du peuplement	Forte	Moyenne voir faible	Moyenne à forte	Moyenne à forte	Variable

Ce suivi a été réalisé sur 20 arbres par site avec deux relevés par an (juin et septembre). Les arbres suivis étaient tous des érables sycomores excepté un érable plane à Godarville et un érable plane à Mesnil-Saint-Blaise. L'état général des érables a été estimé par la [méthode DEPERIS¹](#) ainsi que par un relevé des symptômes présents sur chaque arbre. Toute l'attention a été portée sur la présence de craquelures sur le tronc, de suie, de tâches noirâtres, de nécroses suintantes et de gourmands ; l'abondance de production de graines (fructifications) a également été cotée.

Le système de cotation DEPERIS permet d'attribuer à chaque arbre suivi une note comprise entre A et F qui reflète l'état de son houppier et donc de son état sanitaire. Un arbre classé en A est sain et il est considéré comme dépérissant à partir de la note D. Plus la note se rapproche de F, plus l'arbre est dépérissant. Un arbre de note F est moribond ou mort.

Après cinq années de suivi sur ces cinq sites, différentes observations peuvent être faites et un bilan peut être dressé. Pour plus de lisibilité, seuls les résultats des relevés du mois de septembre sont présentés ici. En analysant l'évolution de l'état général des érables tous sites confondus (ce qui représente 100 arbres cotés), une dégradation des arbres a été observée en cinq ans avec une progression de 6 à 28 % des arbres devenus dépérissants, dont dix sont moribonds ou morts en 2025 (Figure 2, à gauche). Ce phénomène de dégradation des érables a été surtout marqué entre 2022 et 2023, puis semble se stabiliser à partir de 2024. Le nombre d'érables symptomatiques a augmenté entre 2021 et 2023, passant de 18 à 43% et depuis 2024, la situation est assez stable avec une très légère diminution à 41% en 2024 et à 42% en 2025 (Figure 2, à droite). La stabilisation de la dégradation de l'état sanitaire des érables est donc liée à la stabilisation du développement des symptômes. Les craquelures et les nécroses sont les symptômes les plus fréquents sur les troncs d'érable, la suie étant malgré tout présente sur les sites contaminés au départ mais ne se propageant pas de manière fulgurante.

¹ La méthode DEPERIS : comment quantifier et mesurer l'état de santé d'une forêt et son évolution ? par le Département santé des forêts - France : <https://agriculture.gouv.fr/la-methode-deperis-comment-quantifier-et-mesurer-letat-de-sante-dune-foret-et-son-evolution>



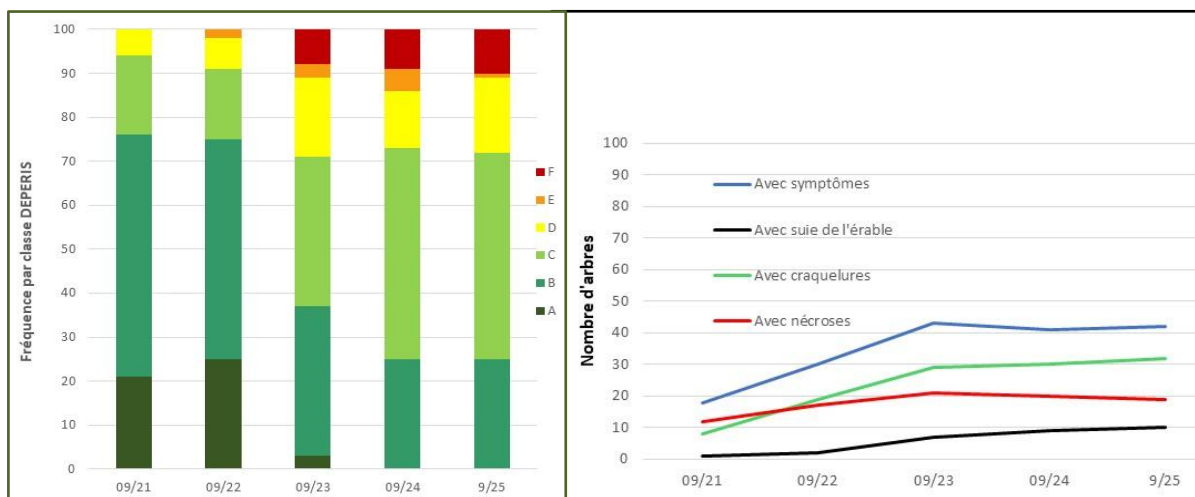


Figure 2. Pour l'ensemble des sites suivis : évolution de la distribution des érables par classe DEPERIS en fonction de la date de mesure (à gauche) & évolution du nombre d'arbres avec symptômes, suie de l'érablé, craquelures et nécroses en fonction de la date de mesure (à droite).

Plus de la moitié des nécroses suintantes en 2021 ont séché au cours de ces cinq années de suivi. Pour tous les sites, excepté celui de Soye, certaines craquelures ou nécroses ne sont plus visibles au cours des deux dernières années de suivi. Il semblerait donc qu'un phénomène de cicatrisation intervienne au cours du temps permettant une stabilisation de l'état sanitaire des érables depuis 2024.

La synthèse détaillée des résultats obtenus par site se trouve p5.

Quel que soit le site suivi, une perte de vitalité des arbres a été observée puisque l'état sanitaire des érables s'est dégradé de 2021 à 2024 et à partir de 2024, nous assistons à une stabilisation. Par ailleurs, les mortalités d'arbres observés à Soye, Hargimont et Virton sont apparues en 2023 et les mortalités à Soye et Hargimont sont dues à la maladie de la suie de l'érablé. Il n'y a pas eu de mortalité en 2024 et 2025. Ces observations pourraient être liées aux données climatiques. L'année 2022 a été chaude et sèche, contrairement à l'année 2024 qui a quant à elle été particulièrement humide. En 2025, les précipitations ont été réparties de façon hétérogène mais en quantités plutôt normales sur l'ensemble de l'année (voir encart ci-dessous). La dégradation importante de l'état sanitaire des érables et les mortalités constatées en 2023 sont probablement les conséquences de la chaleur et de la sécheresse observées en 2022 qui sont des conditions moins favorables à l'érablé² mais plus propices au développement de la maladie de la suie.

L'année **2021** a été variable mais marquée par les **précipitations exceptionnelles** du mois de juillet. L'année **2022** a été chaude et très sèche et constitue la **pire année de sécheresse après celle de 1976**. L'hiver-printemps-été 2023 ont été changeant mais depuis la fin de l'automne 2023 et toute l'année 2024, le climat a été **humide** du fait d'une pluviosité importante. **2025** a été une année **variable** avec des précipitations hétérogènes mais plutôt normales même si le printemps-été 2025 a été globalement chaud et sec.

² L'érablé est une essence à tempérament montagnard. Il est sensible à la sécheresse et aux canicules. Il ne supporte les fortes chaleurs estivales que lorsque l'alimentation en eau du sol est importante ([tiré du Fichier Ecologique des Essences](#)).



La stabilisation de la dégradation de l'état sanitaire des érables et du développement des symptômes ainsi que l'absence de mortalité constatée en 2024 et 2025, sont probablement les conséquences du climat humide de 2024 et des précipitations plutôt normales en 2025, qui sont des conditions plus propices à l'érable étant donné ses exigences écologiques et qui sont au contraire moins favorables à la suie de l'érable. En effet, ce suivi confirme que le champignon responsable de la maladie de la suie de l'érable se développe bien à la suite de périodes chaudes et sèches, ce qui n'est plus le cas depuis 2024, et que son développement ne progresse pas ou peu en période humide. Après cinq années de suivi, seuls deux arbres sont atteints par la maladie de la suie sur le site d'Hargimont et aucun arbre n'est atteint à Mesnil-Saint-Blaise malgré la présence de la suie sur place. Par contre, huit érables sur les 20 suivis à Soye sont atteints par la suie, dont trois en sont déjà morts. Il semblerait donc que pour le moment, la maladie de la suie de l'érable ne se propage pas de manière importante excepté pour le site de Soye. Ces différences de propagation de la maladie pourraient s'expliquer par la densité des peuplements et par l'importance de l'inoculum du champignon responsable de la maladie de la suie présent dès le départ. En effet, la densité du peuplement à Mesnil-St-Blaise est moyenne à faible et pourrait expliquer la non-propagation de la maladie de l'érable sur ce site (Tableau 1 p2). Par contre, la densité du peuplement est forte à Soye et donc la proximité entre arbres permet une propagation plus aisée de la maladie de la suie d'arbre en arbre. Par ailleurs, le nombre d'érables contaminés dans le bois de Soye était déjà important avant la mise en place du dispositif, ce qui signifie que l'inoculum du champignon était important dès le départ. Cela différencie aussi ce site des deux autres sites contaminés par la suie. En effet, le nombre d'érables atteints par la suie avant la mise en place du dispositif de suivi était plus faible à Mesnil-St-Blaise et à Hargimont par rapport à Soye, d'où l'absence ou la faible propagation de la maladie sur ces deux derniers sites.

Les craquelures et les nécroses restent les symptômes les plus fréquents sur les érables suivis mais certaines de celles-ci ne sont plus visibles en 2024 et 2025. Une grande partie des nécroses suintantes en 2021 ont séché au cours des deux dernières années de suivi, laissant supposer que les érables ont une capacité de récupération physiologique et de cicatrisation des plaies provoquées par les craquelures et les nécroses. Ces constats peuvent être aussi reliés aux conditions climatiques humides de 2024 et à des précipitations plutôt normales en 2025 qui semblent être des conditions moins stressantes pour les érables par rapport à celles des années précédentes. Ces constats montrent une fois de plus qu'il y a eu un ralentissement du processus de dégradation de l'état sanitaire des érables en 2024 et 2025.

En analysant pour chaque site l'adéquation stationnelle de l'érable sycomore au niveau hydro-trophique selon le FEE (Tableau 1 p2), aucune relation n'a été mise en évidence entre l'état sanitaire des érables et leur adéquation stationnelle. En effet, même si les érables sycomores sont à l'optimum à Soye et Virton, ils présentent un état sanitaire déclinant et sont atteints par la suie de l'érable à Soye.

Quelles que soient les conditions stationnelles des sites, ce suivi a donc démontré que l'état sanitaire des érables semble fortement lié au climat et que l'érable réagit très rapidement suite aux stress climatiques, et plus particulièrement aux stress hydriques. Sa réaction est quasi immédiate car l'année qui suit une période de chaleur et de sécheresse, l'érable manifeste des signes de faiblesse par une dégradation de son état sanitaire.

Tous ces constats montrent que l'avenir des érables sycomore en Wallonie n'est pas compromis mais ceci tant qu'il n'y a pas plusieurs années chaudes et sèches consécutives car l'état sanitaire des érables en souffrirait sévèrement.



Quelques conseils de gestion émis à la suite de ce suivi sur érable

Les [conseils de gestion pour faire face à la maladie de la suie qui se trouvent sur le site de l'OWSF](#) restent d'actualité.

En comparant les trois peuplements touchés par la suie de l'érable, il ressort que les peuplements à Mesnil-Saint-Blaise et à Hargimont sont plus clairs que celui de Soye qui est dense dans toutes les strates ligneuses. Une propagation de la maladie de la suie a été constatée à Soye alors qu'elle est absente ou très limitée sur les deux autres sites. Bien que l'érable sycomore apprécie une humidité atmosphérique élevée, la bonne ventilation du peuplement semble limiter le développement de la maladie de la suie et pourrait donc jouer un rôle positif dans l'état sanitaire des érables.

Par ailleurs, les signalements de la maladie de la suie en Wallonie sont tous sur érable sycomore, il n'y en a eu aucun sur érable plane. Dans nos dispositifs, un érable plane a été suivi sur le site de Mesnil-Saint-Blaise infecté par la suie et au terme des cinq années de suivi, il est toujours sain. Ainsi, sur les parcelles où la composition du peuplement et la station le permettent, l'érable plane peut-être favorisé par rapport au sycomore s'il y a un souhait de maintenir l'érable comme essence objectif. En effet, l'érable plane semble mieux armé pour faire face aux changements climatiques et serait moins sensible à la maladie de la suie de l'érable.

D'autres symptômes sur érable comme les nécroses suintantes et les craquelures ont été plus fréquemment observés dans nos suivis que la suie de l'érable et sont également des critères de sélection lors du martelage des peuplements dépérissants ou atteints par la maladie de la suie.

Par conséquent, face à ces problématiques, les paramètres importants à prendre en compte dans la gestion et l'aménagement sont la diversification de la forêt en composition et en structure, le contrôle de la densité du peuplement y compris des essences d'accompagnement pour permettre une bonne circulation de l'air au sein des peuplements et le choix des essences à régénérer. Ces conseils génériques bien connus des forestiers devront bien sûr être adaptés au cas par cas puisque lors de nos suivis, nous avons observé une grande variabilité entre sites.

Synthèse détaillée des résultats obtenus par site

Sur le site de Soye, une dégradation des érables a été observée entre 2022 et 2023 avec huit arbres devenus dépérissants, dont quatre arbres en classe D et quatre en classe F. Trois des quatre arbres en classe F sont morts en 2023 suite à l'infection par la suie. En 2024 et 2025, l'état sanitaire des érables s'est stabilisé et il y a même eu une très légère amélioration avec un ou deux arbres passant de la classe D à C. Par ailleurs, le nombre d'érables avec symptômes a fortement augmenté de 2021 à 2023 pour ensuite se stabiliser. Le nombre d'arbres présentant de la suie et des craquelures a augmenté jusqu'en 2024 mais s'est stabilisé en 2025. Le nombre d'érables avec des nécroses sur le tronc a fortement augmenté sur ce site entre 2021 et 2025 passant de 5 à 13 arbres. Depuis 2022, les nécroses ne sont plus forcément suintantes et finalement, plus de la moitié des nécroses présentes sur ce site sont sèches en 2025. Avant même l'installation du dispositif de suivi, le peuplement à Soye était le plus infecté par la maladie de la suie de l'érable et il n'est donc pas étonnant d'avoir une dégradation de l'état sanitaire des arbres et une augmentation du nombre d'arbres avec suie, craquelures et nécroses. Cependant, la dégradation de l'état sanitaire ainsi que le nombre d'érables symptomatiques se sont stabilisés en 2024 et 2025.



Pour le site d'Hargimont infecté par la suie, une dégradation des érables a été observée entre 2022 et 2025 avec trois arbres en classe D et deux arbres en classe F en 2025 dont un est mort en 2023 suite à l'infection par la suie de l'érable. Seuls deux arbres sont atteints par la maladie de la suie après cinq années de suivi, démontrant que cette maladie ne s'est pas développée de manière importante malgré qu'elle soit présente sur ce site. Le nombre d'érables avec craquelures a augmenté en cinq ans passant de zéro à sept arbres. Le nombre d'arbres avec nécroses a fluctué au cours des cinq années de suivi mais est resté relativement stable, passant de deux à trois arbres avec nécroses entre 2021 et 2025. Certaines craquelures et nécroses ne sont plus visibles en 2024.

Sur le site de Mesnil-Saint-Blaise infecté par la suie, l'état sanitaire des érables s'est dégradé entre 2021 et 2023 avec sept arbres dépérissants en 2023 (dont cinq en classe D, un en classe E et un en classe F). Entre 2023 et 2025, il est difficile de dégager une tendance mais les trois arbres déjà dépérissants en classe E en 2024 sont passés en classe D en 2025. Cela suggère une légère amélioration de l'état sanitaire des érables sur ce site, ces arbres restant malgré tout dépérissants. Après cinq années de suivi, six arbres sont dépérissants avec un arbre en classe F qui n'est pas mort mais moribond. Ces érables dépérissants présentent des craquelures et/ou nécroses sur leur tronc mais la maladie de la suie n'a pas été mise en évidence sur les érables suivis malgré qu'elle soit présente sur ce site, suggérant une fois de plus que cette maladie ne se propage pas de manière rapide et importante. Le nombre d'arbres avec des craquelures sur leur tronc n'a fait qu'augmenter depuis 2021. Le nombre d'arbres avec nécroses a été relativement stable entre 2021 et 2024. Cependant, plus aucune nécrose n'est visible en 2025.

Pour le site de Godarville indemne de la maladie de la suie de l'érable au début du suivi mais à proximité d'un site infecté, une légère dégradation de l'état sanitaire des érables a été observée entre 2021 et 2023 avec quatre arbres devenus dépérissants (en classe D). En 2024 et 2025, l'état sanitaire des arbres s'est stabilisé. Le seul symptôme visible sur les érables de ce site sont des craquelures mais seuls trois arbres en présentaient sur leur tronc en 2025. Ce site reste donc le moins dégradé. Les érables du site de Godarville ne présentent toujours pas de symptômes de la maladie de la suie après cinq années de suivi. Ce constat est rassurant et montre que cette maladie ne se propage pas aussi vite qu'il aurait pu être supposé lors de l'apparition des premiers cas en Wallonie.

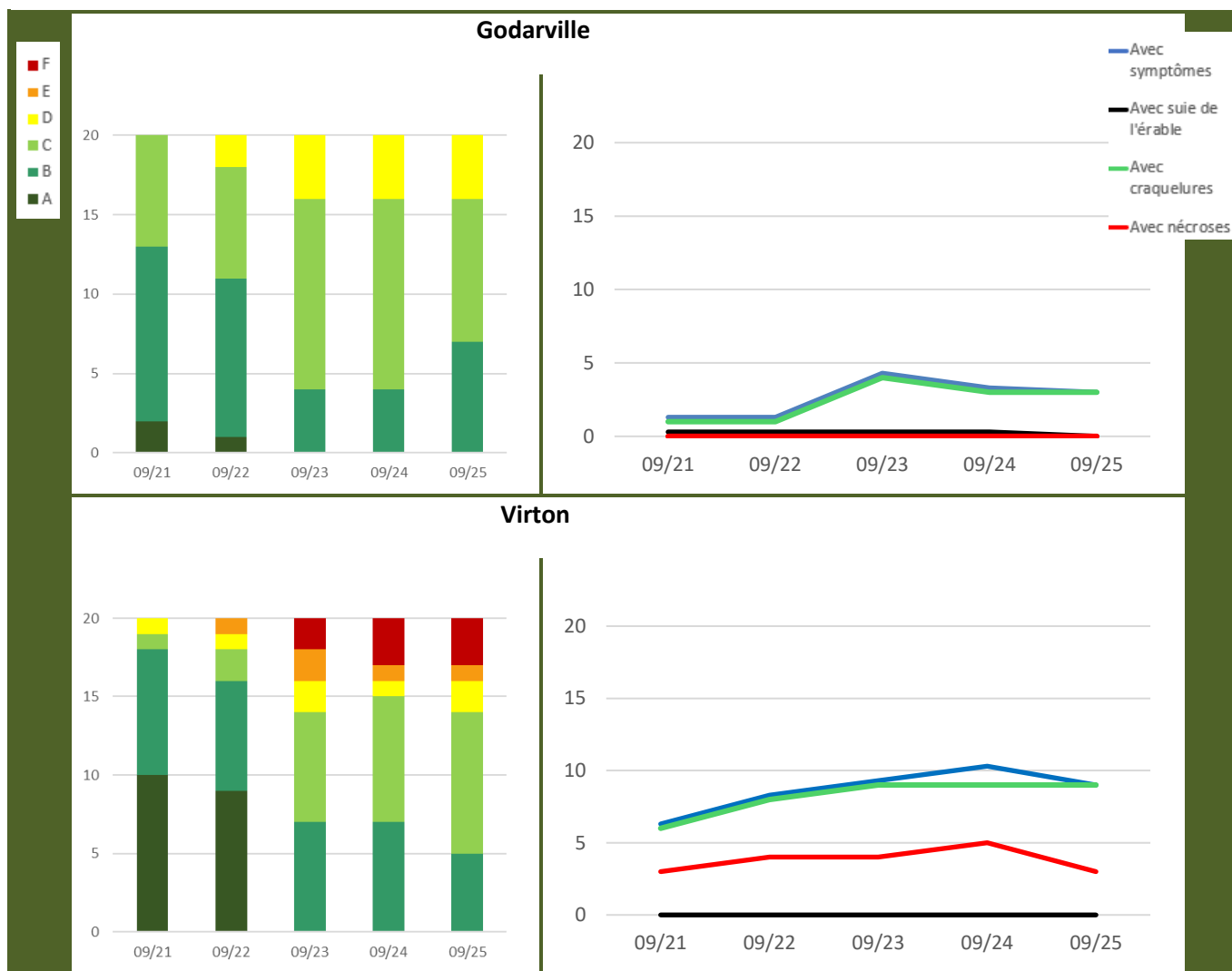
Sur le site de Virton, une dégradation de l'état sanitaire des érables a aussi été observée entre 2021 et 2023 avec six arbres devenus dépérissants en 2023 (dont deux en classe E et deux en classe F). En 2024 et 2025, l'état sanitaire des arbres s'est stabilisé mais avec néanmoins, trois érables en classe F en 2025. Il y a donc eu une augmentation du nombre d'arbres dépérissants en cinq années de suivi passant d'un arbre en 2021 à six en 2025. La maladie de la suie n'a pas été mise en évidence sur ce site. Le nombre d'érables présentant des craquelures a augmenté de 2021 à 2023, mais cela s'est stabilisé depuis. Le nombre d'arbres avec des nécroses a légèrement augmenté jusqu'en 2024 mais a diminué en 2025 avec certaines nécroses suintantes qui ont séchées au cours du temps. Au final, le nombre d'érables avec nécroses à la fin du suivi en 2025 est le même qu'au début du suivi en 2021.





Figure 3. Pour chaque site suivi : Evolution de la distribution des érables par classe DEPERIS en fonction de la date de mesure (à gauche) & évolution du nombre d'arbres avec symptômes, suie de l'érable, craquelures et nécroses en fonction de la date de mesure (à droite).





Remerciements

Nous tenons à remercier Coraline Lesenfants, Murielle Fesler, Pascal Gruslin, Jean-Luc Goose et Amaury André de notre équipe qui ont effectué ce suivi avec la collaboration des CO locaux : Benoit Bailleux, Frédéric Cousot, Sébastien Lemaire, Sébastien Michel, Thomas Schiltz et Xavier Vandevyvre.



RESTEZ AU COURANT DES DERNIÈRES NEWS EN SANTÉ DES FORÊTS

Ne ratez plus aucune de nos publications ! L'inscription à nos newsletters est désormais possible via [ce formulaire](#).

Observatoire wallon de la santé des forêts

Service public de Wallonie (SPW)
Agriculture, Ressources naturelles et Environnement
Département de l'Etude du milieu naturel et agricole (DEMNA)
Direction du Milieu Forestier (DMF)
23, avenue Maréchal Juin
5030 Gembloux
Tél. : +32 (0)81 626 420
owsf @ spw.wallonie.be
<http://environnement.wallonie.be/sante-foret/>

